

COMMUNE DE PARNES

—

PLAN LOCAL D'URBANISME

—

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

—

Par arrêté en date du 27 mars 2018, le Maire de Parnes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Monsieur Bernard KEMPF, directeur administratif et financier en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera en mairie de Parnes **du lundi 23 avril 2018 au mercredi 23 mai 2018** aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, soit le mardi de 17h30 à 19h30, et le vendredi de 16h30 à 18h00.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Parnes le lundi 23 avril 2018 de 10h00 à 12h00, le samedi 05 mai 2018 de 10h00 à 12h00, et le mercredi 23 mai 2018 de 17h00 à 19h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Parnes (sur support papier et sur un poste informatique), et sur le site internet www.parnes.fr

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur pendant le délai d'enquête, par voie postale en mairie (19 rue Arthur Lefrançois, 60240 PARNES), ou par voie électronique (mairiedeparnes@wanadoo.fr); le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Parnes aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant 1 an, et seront publiés sur le site internet www.parnes.fr

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire : Pascal LAROCHE


Le Maire
Pascal LAROCHE
